



Crédit : André Querry

## « Écoute, je vais te conter ça »

Octobre 2012. Je suis étudiante au doctorat. À la sortie d'un colloque académique, je croise Lucie Lemonde, que je ne connais alors que de réputation. Je me présente. On discute un peu des présentations, mais rapidement, la discussion prend un virage. Lucie me dit : « Implicite-toi donc à la Ligue des droits et libertés! »

Lucie Lemonde, c'était ça.

Je venais de rencontrer une personnalité académique renommée, dans un contexte académique et juridique... et la première chose qu'elle me dit, c'est de sortir de la tour d'ivoire universitaire pour mettre mes recherches, et le droit, au service des transformations sociales.

Je l'ai écoutée. Et depuis 10 ans, à coups de rapports sur le droit de manifester, de colloques sur les profilages et d'innombrables réunions animées, j'ai eu la chance de lutter aux côtés de Lucie, à la Ligue des droits et libertés. Mais aussi et surtout, j'ai eu la chance d'apprendre d'elle.

Apprendre de Lucie-la-prof, qui enseignait comme personne le droit carcéral et les droits des personnes détenues.

Apprendre de Lucie-la-militante, qui savait s'indigner, dire les choses telles qu'elles sont (« Les femmes sont envoyées dans un pénitencier qui est complètement scrap »), tout en luttant pour gagner.

Apprendre de Lucie-l'amie, tout sourire au café du coin, avec son *mini-me* un sucre, mais toute colère aussi, contre la dernière injustice : « Écoute je vais te conter ça, ma fille! ».

Lucie Lemonde, c'était ça.

Et tellement, tellement plus.

Avec gratitude et tout plein d'amour, je te dis salut, Lucie!

**Véronique Fortin**, professeure, Université de Sherbrooke, et militante

## L'héritage de Lucie

J'ai connu Lucie Lemonde alors que j'étais coordonnateur de l'Office des droits des détenu-e-s (ODD) et que nous travaillions, entre autres, sur la reconnaissance et l'exercice du droit de vote des détenu-e-s, au début des années 1980. Jeune avocate, elle s'est immédiatement impliquée dans les recours que nous avons entrepris et dans cette lutte qui a ultimement abouti devant la Cour suprême en 2002, et s'est conclue par une avancée démocratique indéniable.

Peu de temps après le début de sa militance à l'ODD, elle soulignait que « (s)on aversion pour la prison a coïncidé avec (s)on éveil au féminisme ou plutôt en a été la suite logique, le contrecoup ». Elle adoptait donc le discours critique de l'époque, et plus particulièrement celui de l'ODD, une perspective abolitionniste qui avait été adoptée à la fin des années 1970 (La Vie en Rose, mars 1983, p. 36 et 37).

Dans les années qui ont suivi, elle a associé militance, acquisition de connaissances (doctorat et recherche) et diffusion des savoirs acquis (enseignement), sans négliger l'action, c'est-à-dire la participation à des groupes et des mouvements de contestation.

Ultimement, ce qui doit être souligné, c'est l'héritage qu'elle laisse : les militant-e-s qu'elle a inspirés et qui suivent ses traces.

**Jean Claude Bernheim**, militant

## Lucie et moi

Lucie à la radio. Lucie au lancement d'un livre sur les prisons. Lucie dans le journal. Lucie en tournée d'ateliers auprès de groupes communautaires en Gaspésie, en Abitibi, dans le Bas-du-fleuve. Lucie qui coordonne la rédaction d'un rapport sur les abus des forces policières. Lucie à son café au coin de la rue. Lucie qui défend l'égalité des genres dans un organisme de « droits de l'Homme-avec-un-grand-H ». Lucie en commission parlementaire. Lucie sur le panel d'une commission populaire. Lucie et Nicole. Lucie qui donne un *lift*. Lucie outrée par les conditions d'arrestation et de détention d'un manifestant. Lucie qui dit ses quatre vérités au ministre de la Sécurité publique. Lucie et sa petite-fille. Lucie et ses étudiantes. Lucie grave avec son accent sérieux. Lucie à la campagne. Lucie avec ses résumés des arrêts de la Cour suprême. Lucie avec une pinte et un lot de bonnes histoires. Lucie et quelques confidences départementales. Lucie qui parle de la défense des détenu-e-s. Lucie et Natacha. Lucie et son réservoir d'indignation. Lucie et la protection contre les SLAPP. Lucie et la liberté d'expression. Lucie qui ricane. Lucie et l'avortement libre et gratuit. Lucie forte de toutes ses solidarités. Lucie debout. Lucie vivante dans la mémoire de nos cœurs.

**Pierre-Louis Fortin-Legris**, avocat et militant

# HOMMAGE À LUCIE LEMONDE



Lucie Lemonde, qui nous a quitté-e-s le 6 février 2022, a marqué d'innombrables militant-e-s des droits humains au Québec et ailleurs, d'étudiant-e-s en droit ainsi que des confrères et consoeurs universitaires et dans le monde juridique.

Les témoignages de militant-e-s de la Ligue des droits et libertés, initialement publiés au printemps 2022 dans la revue *Droits et libertés*, nous font découvrir une femme aux multiples facettes, une femme et une militante exceptionnelle.

## Lucie et la justice sociale

Lucie a joué à la Ligue des droits et libertés (LDL) un rôle central dans de multiples dossiers en faveur de la liberté d'expression et du droit de manifester. Travaillant toujours en étroite collaboration avec les militant-e-s, elle a porté la voix de la LDL, dans l'espace public, auprès des autorités politiques ainsi que devant différentes instances internationales.

Dans le dossier des poursuites-bâillons, elle ne s'est pas contentée de l'adoption des dispositions visant à contrer ce type de poursuites. Elle s'est lancée dans une tournée à la grandeur du Québec, visant à en faire connaître la portée et surtout à renforcer la volonté et la capacité de groupes de citoyen-ne-s à mener dans l'espace public les débats et les luttes autour de divers enjeux de justice sociale. Plus récemment, elle a été l'initiatrice du projet *Entraves à la liberté d'expression : les règlements municipaux sous la loupe*, qui s'avère être un outil très efficace de revalorisation de l'exercice du droit de manifester collectivement.

Lucie a aussi été au cœur du dossier concernant les conditions de détention et la violation des droits des femmes incarcérées à l'établissement Leclerc. Ses interventions ont su rejoindre des pans de la population traditionnellement peu sensibles à la question des droits des détenu-e-s, suscitant une réflexion collective sur les effets discriminatoires du recours à la judiciarisation et à l'emprisonnement.

Ce qui a sans cesse été marquant chez Lucie, c'était non seulement la rigueur de ses analyses, mais aussi sa grande sensibilité à l'égard des victimes de violations de droits, faisant d'elle une porte-parole convaincue et convaincante lorsqu'il s'agissait d'intervenir pour faire cesser toute situation d'injustice.

**Nicole Filion**, présidente de la LDL de 2000 à 2007 et coordonnatrice de 2007 à 2018

## Le monde de Lucie

Lucie Lemonde portait bien son nom. Lucie avait en tête, dans sa défense des droits, non seulement des catégories, les *ceuses* qui subissaient les violations, elle avait une vision d'ensemble, multisectorielle. Elle avait le monde en tête.

Lucie me remplaça à la présidence. Il était temps... Je crois qu'elle était la première femme élue à la tête de la LDL même si de nombreuses femmes y ont milité ou travaillé.

Lucie a donné un élan à la défense des droits sociaux et économiques et aux droits carcéraux à la défense desquels elle avait été active à l'Office des droits des détenu-e-s. Elle a aussi brassé la cage à la Fédération internationale des droits humains.

Lucie, complexe, fidèle à ses principes, toujours à prendre avec humour le meilleur et le pire, et en révolte devant les situations inacceptables. Lucie qui abhorrait les orthodoxies, les points de vue fermés, mais qui avait une façon délicate de te faire sentir que t'étais dans les patates, que t'avais mal compris. Et qui faisait réfléchir aux actions à mener pour éviter de rentrer dans le mur et pour faire avancer notre cause.

L'amitié qui nous liait elle et moi, empreinte de chaleur, je la partageais avec tant d'autres, profondément tristes de son départ.

J'aurais tellement voulu être avec elle les derniers temps de sa vie. Nous étions loin physiquement, elle dans le Mile End, nous en Gaspésie, mais si proches. S'il y a un paradis, elle y est certainement. Les saint-e-s et les anges n'auront pas la vie tranquille, mais il y aura du plaisir.

Entre nous, on peut dire d'elle : *no bullshit!!!*

Merci Lucie.

**Gérald McKenzie**, président de la LDL  
un bon *boutte* vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle



Crédit : André Querry

## Lucia, tête première

Je l'ai rapidement appelée Lucia, en prononçant à l'italienne (comme si je connaissais l'italien!). C'était plus drôle, plus chantant, plus fantaisiste. Car s'il y avait la rigueur, l'intelligence acérée et la parole vraie, il y avait aussi une volonté de s'inscrire à l'extérieur des sentiers battus du droit, dans les ruelles, les cafés et les manifestations citoyennes, dans les parloirs des prisons et les centres de réadaptation et, bien sûr, dans les locaux de la LDL, où elle tenait salon. C'était une rassembleuse, et de sa petite personne, elle soufflait sur toutes les braises pour mener à terme les plus grands projets. Je l'adorais. Je ne lui ai jamais rien refusé et je m'ennuierai longtemps de ses appels impératifs : « Julie, c'est Lucia. Écoute, pourrais-tu...? » Elle m'avait repérée étudiante et m'avait évidemment montré le chemin de la LDL, où elle me réservait une place *de jeune* au conseil d'administration. Je m'y suis fait les dents à ses côtés, avant de lui demander de codiriger ma thèse de doctorat sur les mesures d'isolement et les mesures disciplinaires dans les centres de réadaptation. Nous avons beaucoup écrit ensemble. Elle a conforté certaines de mes positions intellectuelles, mais elle a également incarné un modèle de femme différent, qui ne cherchait ni à plaire ni à convaincre, qui avait confiance en elle sans être prétentieuse, qui traçait son chemin tête première, travaillait fort sans avoir l'air d'y toucher et faisait de ses collaboratrices et collaborateurs ses ami-e-s. C'est peut-être ce qu'elle m'a appris de plus précieux; que la collaboration est égalitaire, en toutes circonstances.

**Julie Desrosiers**, professeure, Université Laval

## Lucie, ma source d'inspiration

J'ai connu Lucie pendant mon baccalauréat en droit. Elle m'a enseigné le cours de droit carcéral. C'est alors que j'ai compris qu'elle allait être ma source d'inspiration et ma mentore dans ma vie professionnelle. Lucie a toujours été là lorsque j'avais besoin de me faire rassurer et de me faire écouter et elle était à mes côtés pour militer pour le respect des droits humains.

Son départ crée un immense vide. Elle me manque à chaque jour de ma pratique et je ne saurais combien la remercier pour avoir donné ce sens à ma vie. En ton honneur, Lucie, je continuerai de lutter contre les injustices dans les milieux carcéraux et je rendrai à bon port tous les dossiers que nous avons commencés ensemble.

Je sais que tu veilles déjà sur nous tous comme tu l'as toujours fait. Maintenant, prends soin de toi là-haut. Merci d'avoir été cette femme extraordinaire et inspirante que je n'oublierai jamais.

**Mélanie Martel**, avocate en droit carcéral

## Une grande dame

Lucie était juriste, mais elle était surtout une militante contre les injustices subies par les personnes exclues et les plus vulnérables de la société : les itinérant-e-s, les détenu-e-s, les personnes démunies ignorées par les médias ou les pouvoirs en place. Pour elle, le droit n'était pas un exercice formel dont le but était de remporter une joute oratoire. C'était avant tout un instrument pour que justice soit rendue.

J'enseignais la physique lorsque je me suis impliqué à la LDL en 2001 et je n'avais aucune formation juridique. Lucie est une de celles qui m'ont initié au domaine des droits. Grande pédagogue, elle était capable d'expliquer en langage simple les enjeux de droits et même les jugements de la Cour suprême!

Lucie a été très engagée dans la défense de la liberté d'expression et du droit de manifester. Elle a été au cœur des interventions pour la défense des droits des manifestant-e-s lors du Sommet des Amériques en 2001, du G20 à Toronto en 2010 et de la grève étudiante en 2012. Son action dans la défense de ces droits a été une véritable école pour plusieurs jeunes qui sont par la suite devenus des militant-e-s de la LDL. Elle a également eu une contribution marquante pour défendre les droits des personnes détenues, notamment lors de l'intervention de la LDL pour dénoncer la situation scandaleuse des femmes détenues à la prison Leclerc ces dernières années.

Une grande dame, discrète, modeste, une femme d'équipe qui ne cherchait pas les projecteurs, mais qui n'était jamais loin lorsque des droits étaient bafoués. Merci Lucie!

**Dominique Peschard**, président de la LDL de 2007 à 2015  
et militant

## La fougue de Lucie

Lucie Lemonde a été une des premières à dénoncer le transfert des femmes incarcérées à la prison Tanguay vers l'établissement Leclerc en 2016. Sa détermination a mené à la création de nouvelles alliances entre les groupes de défense des droits des personnes incarcérées et des groupes féministes, chose qui ne s'était pas vue depuis plusieurs années au Québec. Ces alliances se sont concrétisées par la création de la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec, la CASIFQ, dont Lucie était une membre fondatrice.

Lucie avait une fougue pour défendre les droits des femmes et des personnes incarcérées, qui pendant presque 40 ans de lutte ne s'est jamais essouffée. Par ses prises de paroles dans les médias, ses conférences et ses cours à l'Université, Lucie a sensibilisé des milliers de personnes aux conditions d'incarcération et à une réflexion plus large sur l'usage de la prison comme solution aux problèmes sociaux au Québec et au Canada.

Lors des rencontres importantes, Lucie était la première à vouloir *brasser la cabane*. Elle nous rappelait de ne pas nous laisser mener par les langues de bois des politicien-ne-s et a continué à lutter pour un changement de fond malgré l'immobilisme ambiant. Sa contribution aux luttes sociales au Québec est inestimable et son décès est une grande perte.

Au-delà de la militante infatigable, nous avons appris à connaître Lucie comme étant une femme rassembleuse, sensible, à l'écoute, drôle et passionnée. Lucie nous manquera non seulement comme collègue, mais également comme amie.

Solidairement et affectueusement,

**La CASIFQ**

## Ma chère Lucie,

Je te connaissais de nom avant d'arriver à la LDL en 2018. Je connaissais ton parcours et tes apports majeurs sur les questions de droit carcéral, du droit de manifester et de droits de la personne de manière générale. Au niveau du Québec et du Canada, mais aussi au niveau mondial, ne l'oublions pas.

Et je t'ai finalement rencontrée en personne, en 2018. Nous avons eu notre première discussion sur les questions carcérales et les luttes de la LDL sur ces questions dans la salle de réunion *pas-de-fenêtre-avec-tables-grises* à l'ancien bureau de la LDL sur la rue Beaubien.

Et je suis ressortie de cette rencontre soufflée. Soufflée par tes connaissances et ton énergie, mais aussi soufflée par ta grande ouverture, ton humour et tes dons de conteuse. Grâce à ce talent particulier, j'ai pu aisément m'approprier le passé si vaste de la LDL.

Le temps passant, tu es rapidement devenue une amie. Une amie qui me manque et qui continuera de me manquer.

Merci d'avoir œuvré d'arrache-pied toute ta vie pour la bonification des droits et des libertés pour toutes et tous.

Et, bien égoïstement, merci d'avoir été de passage dans ma vie, aussi court ce passage fut-il. Celle-ci s'en retrouve enrichie.

Bon voyage, mon amie.

**Eve-Marie Lacasse**, coordonnatrice de la LDL  
de 2018 à 2021